



JEUNES VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT
CÔTE D'IVOIRE

01 BP: 1660 Abidjan 01 / Tel: (+225) 21265974 / 05345274

Siege Social: Marcory, Derriere Orca Deco,
Boulevard du Gabon, Immeuble Le Sapin 1er Etage.

Courriel : jve.ivoire@yahoo.fr

www.ong-jve.org

ISIP/IPEN-JVE PROJECT REPORT 2010



**DANGER
MERCURE**

SAUVONS NOTRE
BEAU PAYS
DU MERCURE

TOUS POUR
UNE COTE D'IVOIRE
SAINE ET SANS POISON

Le projet “Be conscious of mercury effects” réalisé par JVE-Côte d’Ivoire avait comme but d’informer la population sur la présence de mercure dans leur vie au quotidien et mener une campagne sur les dangers de ce métal toxique.

Pour réussir cette mission et arriver à faire bannir le mercure et réduire son importation, trois grandes activités ont été arrêtées.

La première action consistait en la prise de contact avec les communautés cibles. Nous avons donc adressé des lettres à l’endroit des autorités du ministère de l’environnement, des informaticiens, des médecins, des dentistes, des fabricants de peintures.

La meilleure stratégie que nous avons arrêté pour bien passer le message des dangers du mercure a été de le faire à travers notre cible principale à savoir les enfants et les jeunes. Ainsi nous avons pris contact avec la plus grande association d’enfants et de jeunes qui est l’ASCCI (Association des Scouts Catholiques de Côte d’Ivoire) et qui compte en son sein plus de 14.000 jeunes. Les responsables de cette organisation nous ont donné l’accord pour mener avec les enfants et les jeunes la campagne dans les différentes villes du pays.

La deuxième activité du projet était l’organisation d’un Atelier d’information et de formation à l’endroit des professions qui utilisent et sont en contact permanent avec le mercure. Il s’est agit durant deux jours c’est-à-dire les 16 et 17 Juillet 2010, d’organiser au Centre de Africain de Perfectionnement des Cadres (CAMPC) au sein de l’Université de Cocody, le 1^{er} Atelier de formation sur le mercure.

Cet atelier a réuni des informaticiens, des employés, des fabriques de peintures, des médecins, des dentistes, des techniciens d’imagerie médicale ; en somme les professions qui manipulent le mercure dans leur travail. Certains responsables d’entreprises de peintures que nous avons invité ne sont pas venus.

Aussi notons que plusieurs ONG travaillant sur les questions de Polluants Organiques Persistants étaient présents (IPROCEL, ISE-POP) et également les deux point focaux SAICM à savoir Mr Bibi Samuel et Mr Zadi Dacoury Raphaël du Ministère de l’Environnement.

Au total, Sept communications ont été faites partant de la classification du mercure aux sources de contaminations répertoriées en Côte d’Ivoire et dans le monde. L’utilisation du mercure a également été abordée et les dangers qu’il représente pour l’Environnement et la santé ont été présentés aux 48 participants de l’Atelier. Un dépliant a été produit à la suite de ces communications et a été distribué à la fin de des travaux. Il servira également pour la campagne de sensibilisation qui était la troisième activité.

Avec comme objectif la sensibilisation des populations, la Campagne National de Sensibilisation du projet a eu pour thème « Ensemble pour une Côte d’Ivoire sans Mercure ».

Elle prévoyait de sensibiliser durant un mois, dix mille jeunes et enfants dans sept villes de la Côte d'Ivoire.



A la fin de la campagne, nous estimons à 6.000 le nombre atteint. Les villes visitées sont Maféré, Dabou, Issia, Daloa, Abidjan, Adiaké et Jacqueline.

Du 1^{er} Août au 12 Septembre 2010, nous avons envoyé des équipes pour la sensibilisation et les mobilisations communautaires sur le terrain. Des équipes de coordinations composées des responsables ont également fait des visites de coordination.

Au programme, des stands, des jeux concours, des distributions de gadgets, de dépliants et de tricots, des projections de films. Des tee-shirts ont été confectionnés et ont servi dans la sensibilisation des cibles partenaires.

Les films projetés n'étaient malheureusement pas sur la question du mercure mais sur la protection de l'environnement en général. La raison était que nous n'avions pas réussi à en avoir sur le sujet auprès des ONG et autorités ici en Côte d'Ivoire.

La campagne a permis à de nombreux jeunes et enfants d'apprendre et de s'informer sur le mercure et de ses mauvais effets sur la santé et l'environnement. Egalement au niveau de JVE, de nombreux volontaires ont vu leurs capacités renforcées sur cette thématique assez nouvelle pour certains membres de l'association. On peut donc dire que ce projet a permis le renforcement de capacité des membres de l'organisation. Pour la campagne, des affiches ont été produites et distribuées aux différents publics.

Afin de renforcer la communication et la sensibilisation, une bande dessinée a été jugée nécessaire. Elle a été entamée mais malheureusement pour des problèmes techniques et d'ordre financier, le travail n'a pas été achevé. Cette bande dessinée (BD) n'a donc pas été produite pour les enfants et les jeunes.

Il faut noter que cette bande dessinée figure au titre des actions non prévue dans le projet mais que nous avons jugé utile d'intégrer afin de nous aider dans la sensibilisation de nos cibles partenaires.



La dernière activité réalisée pour ce projet a été la Conférence de Presse. Elle s'est tenue le Mercredi 13 Octobre 2010 à la Salle de Conférence du Ministère de l'Environnement au 12eme Etage de la Tour D.

Il est à noter que cette activité a été organisée en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et le point Focal SAICM. Cette activité, comme les fois précédente ont enregistré la participation des 2 point focaux de la SAICM, Mr ZADI et Mr BIBI.

Le but de cette conférence de presse a été de présenter à la presse les résultats des travaux de ce projet financé par IPEN à travers le Fond ISIP et exécuté par JVE Côte d'Ivoire.

De ces résultats, il ressort que :

- 30 % de la population est consciente de l'existence du mercure. En effet, cette population sait que le mercure est un élément chimique qui se trouve dans certains produits notamment les thermomètres et les tensiomètres.

- 95% de la population ne connaît pas les sources du mercure. En effet, ces personnes ignorent les sources naturelles et anthropogéniques de rejet de mercure.

- 95% de la population ignore les effets néfastes du mercure aussi bien sur la santé que sur l'environnement.

- 100% de la population souhaite connaître les méthodes d'élimination et / ou d'atténuation du mercure et de ses effets aussi bien sur la santé que sur l'environnement.

- 100 % est favorable à la substitution du mercure dans les produits en contenant (cosmétiques, ampoules fluorescentes, peintures, pâtes à papier, etc.)

- 100% est pour l'élimination du mercure en milieu hospitalier.

Ce résultat permet à JVE Côte d'Ivoire de faire les recommandations suivantes ;

Celles-ci concernent 3 niveaux :

- **Au niveau des autorités :**

- o Assurer une large diffusion de l'information sur le mercure et ses effets néfastes, à toute la population à travers de vastes campagnes d'information et de sensibilisation.

- o Créer un cadre législatif et réglementaire en vue de réguler les importations et l'usage du mercure ainsi que les produits en contenant.

- o Créer un cadre législatif et réglementaire en vue d'une application rigoureuse des méthodes de traitement des déchets mercuriels.

- **Au niveau des ONG :**

- o Créer une synergie des actions d'information et de sensibilisation de la population sur la question du mercure

- Développer des politiques de suivi et évaluation des campagnes de sensibilisation
- **Au niveau des populations :**
- Prendre la peine de s'informer sur le mercure et ses effets ainsi que les produits en contenant
- Limiter l'usage des produits contenant du mercure
- Prendre les précautions utiles en vue d'une manipulation efficace des produits contenant le mercure.
- Faire un tri des déchets ménagers avant leur enlèvement.

A la fin de cette activité qui a marqué le projet les Organisations de la Société civile présente ont souhaité que l'ONG JVE reste à leur écoute afin de répondre à leur sollicitation pour un appui après cette maîtrise des questions de la sécurité chimique qu'elle possède.

Le Ministère de l'Environnement par la voix du Point Focal National SAICM a réitéré ses vœux de travailler avec JVE pour bénéficier de son expertise et travailler sur les textes juridiques réglementaires dans le domaine de la gestion des produits chimiques. JVE espère pouvoir faire intégrer dans ces textes ses propositions sur l'élimination du mercure pour la santé des populations et la protection de l'environnement des enfants et des jeunes.

